



Prot. N. P0111/2018

Rome, 15 avril 2018

## Convocation du XXIV Chapitre général

Le Supérieur général de la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, tout en invoquant l'Esprit du Seigneur ressuscité qui guide et soutient son Eglise, après avoir obtenu le consentement du Conseil général en la session du 11 avril 2018, et conformément au DG 136.1 et 4, **convoque le XXIV Chapitre général de la Congrégation** qui sera célébré à Rome, à la Curie générale, et **commencera le 14 juillet 2018**. Sa clôture est prévue le 27 juillet 2018, à moins que le Chapitre lui-même n'en décide autrement.

### 1. Composition du Chapitre

Outre les membres établis dans les CST 137, participeront au Chapitre général les **délégués** des Provinces, Régions et Districts qui dépendent du Supérieur général, selon les principes suivants établis après consultation des Supérieurs Majeurs, conformément au DG 137.1 :

- Les Entités ayant de 1 à 50 membres éliront 1 délégué,
- Les Entités ayant de 51 à 150 membres éliront 2 délégués,
- Les Entités ayant plus de 150 membres éliront 3 délégués,

en tenant compte du nombre des membres de chaque Entité au moment de la date de convocation du Chapitre.

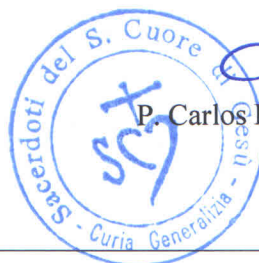
Pour chaque délégué sera aussi élu un substitut, lequel le remplacera en cas d'empêchement, conformément au DG 137.6.

Les participants au Chapitre devront arriver à Rome avant le 13 juillet 2018, et assureront leur présence pour toute la durée des travaux capitulaires (cf. DG 137.4).

### 2. Célébration des Chapitres des Entités

Le XXIV Chapitre général sera un Chapitre ordinaire, avec pour tâche d'évaluer l'état de la Congrégation, d'élire le nouveau Gouvernement général et de donner des orientations pour le futur. Pour cette raison, est prévue la convocation des Chapitres provinciaux, régionaux et de Districts qui dépendent du Supérieur général, qui devront se célébrer **avant le 15 juin 2018**, conformément au DG 136.4, et selon les dispositions qui seront communiquées ultérieurement. Les contributions de ces Chapitres devront arriver à la Curie générale avant et pas après le 15 juin 2018, de manière à être prises en considération par le Chapitre général.

Prions le Cœur du Christ pour qu'Il nous accompagne avec son amour en ce temps de préparation, de sorte que nous soyons disponibles de cœur et d'attitude pour accueillir l'Aujourd'hui de Dieu (cf. CST 147).



P. Carlos Enrique Caamaño Martín, scj  
Supérieur Général